

PLUi de Revel : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 27 septembre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Revel (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 juillet 2023. Il délimite 149 zones, dont 47 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 27 septembre 2023.

- Le PLUi de Revel s'applique dans sa version du 4 juillet 2023 ; nous publions 16 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 149 zones : 47 urbaines (U), 18 à urbaniser (AU), 35 agricoles (A) et 49 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Revel occupe le rang 8 par le nombre de zones délimitées : 109 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 859 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Revel depuis 2013, pour 1 140 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	149 zones
Zones urbaines (U)	47 zones
Zones à urbaniser (AU)	18 zones
Zones agricoles (A)	35 zones
Zones naturelles (N)	49 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI LAURAGAIS REVEL SOREZOIS
Version du	4 juillet 2023
Partition GPU	DU_243100567
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243100567/47047d80dd1089414a919407516dd6a7/243100567_reglement_20230704.pdf
Règles extraites	16 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Revel

Risques majeurs recensés	Inondation, Rupture de barrage
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	20 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er octobre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/revel-31451>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Revel : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels prescrits
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Revel

Sites patrimoniaux remarquables
Plan de gestion en vigueur
Première protection créée le
Plan en vigueur du

1 site
AVAP
12 décembre 2019
12 décembre 2019

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Ub, Ub1, Ub2, Uc1, Uc2, Ue, Uh, Ui, Us, Ut, Uxa, Uxb, AU, AU*, AU0, AUe, AUxa, AUxb

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31451
31250
CC Aux sources du Canal du Midi
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

149 zones
149 zones
149 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Roumens (4,8 km)
Vaudreuille (5,0 km)
Montégut-Lauragais (5,3 km)
Nogaret (5,8 km)
Saint-Félix-Lauragais (7,6 km)
Saint-Julia (8,8 km)
Falga (12,6 km)
Vaux (13,6 km)
Bélesta-en-Lauragais (13,8 km)
Mourvilles-Hautes (15,1 km)
Maurens (16,2 km)
Juzes (16,6 km)
Le Cabanial (12,0 km)

10 zones
57 zones
32 zones
15 zones
129 zones
29 zones
31 zones
53 zones
46 zones
32 zones
33 zones
17 zones
114 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/revel-31451>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Revel : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Lux (17,6 km)	40 zones
La Salvetat-Lauragais (18,1 km)	29 zones
Beauville (18,3 km)	20 zones
Saint-Vincent (19,6 km)	20 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/revel-31451>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.